

VILLE  
DE



Code Postal : 66820

Téléphone 04 68 05 53 25

Télécopie 04 68 05 66 67

E-mail : [mairie.vernetlesbains@wanadoo.fr](mailto:mairie.vernetlesbains@wanadoo.fr)

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES  
ADMINISTRATIFS 2017**

**COMMUNE**

**SPA-HAMMAM**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune (et le Spa-Hammam) ; elle sera disponible sur le site Internet de la Commune.

## BUDGET PRINCIPAL

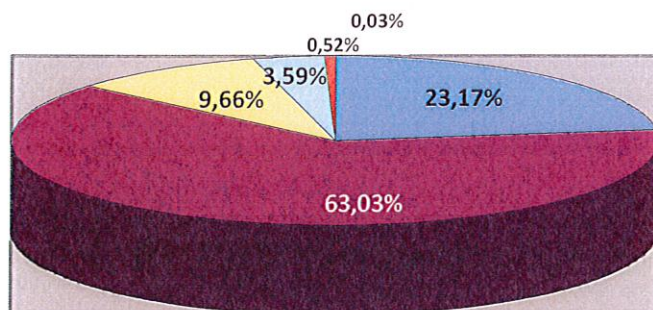
A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

Total des dépenses 2017 : 3 384 512.30 €  
Total des recettes 2017 : 4 112 692.84 €

Soit un excédent de : 728 180.54 €

### ➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement de 2017, se répartit de la façon suivante :

CHAPITRE	CA 2016	CA 2017
011 Charges à caractère général	561 682.14 €	557 403.65 €
012 Charges de personnel	1 457 497.49 €	1 516 039.87 €
65 Autres charges de gestion courante	289 285.41 €	232 296.82 €
66 Charges financières	116 839.85 €	86 397.02 €
67 Charges exceptionnelles	11 733.44 €	679.50 €
042 Dotations aux amortissements	5 815.28 €	12 485.12 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 442 853.61 €</b>	<b>2 405 301.98 €</b>

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général ont légèrement diminué par rapport à 2016, ceci est dû à la maîtrise des coûts de fonctionnement dans chacun des services.

Concernant l'augmentation des « charges de personnel » de 58 542.38 €, elle suit l'évolution des carrières des agents titulaires (avancement de grade, échelon...); le recours à des agents contractuels représente environ 76 500 €, dont la moitié pour remplacer des agents titulaires indisponibles (maladie). La mise en place de la réforme dite PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) a également eu des incidences salariales.

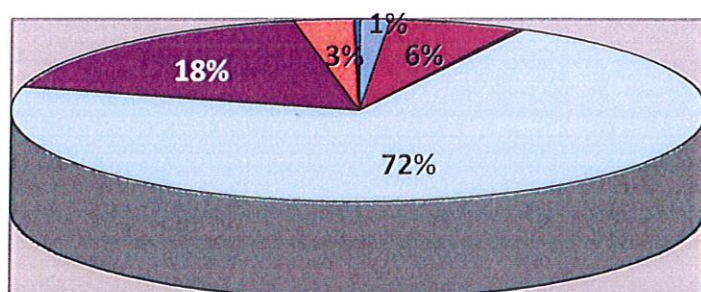
De façon générale, l'ensemble des cotisations que comprend les charges de personnel a augmenté qu'il s'agisse des cotisations patronales (146 000 € URSSAF, 229 000 € aux caisses de retraite), de l'assurance statutaire (47 000 €) des cotisations au CNFPT (18 000 €), des cotisations ASSEDIC (7 300 €); la cotisation au COSD s'élève à 10 000 €.

Pour le chapitre 65 « autres charges de gestion courante », l'on peut constater une importante diminution due au fait que nous ne versons plus la soulte à la Commune de Corneilla.

La diminution du chapitre 67 correspond à des annulations de titres concernant le Casino, faites en 2016.



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2017, se répartit de la façon suivante :

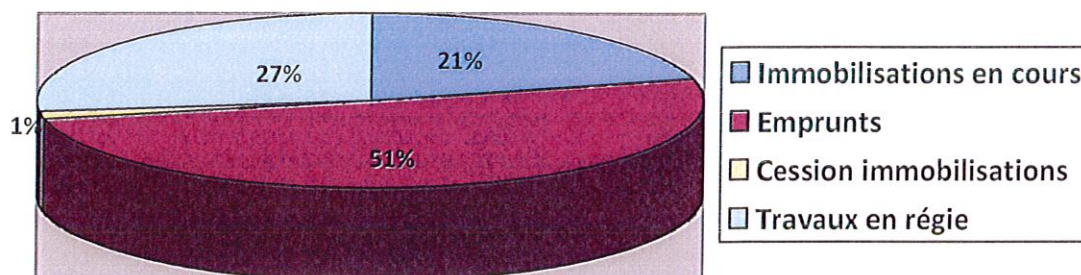
CHAPITRE	CA 2016	CA 2017
013 Atténuation de charges	34 445.11 €	38 177.03 €
70 Produits des services	137 932.53 €	159 735.47 €
722 Moins-value véhicule		6 908.80 €
73 Impôts et taxes	1 829 569.99 €	1 849 515.60 €
74 Dotations et participations	479 083.27 €	461 660.93 €
75 Autres produits de gestion courante	74 459.99 €	70 270.81 €
76 Produits financiers	76.73 €	12.64 €
77 Produits exceptionnels	4 949.55 €	7 626.41 €
042 Travaux en régie	279 968.27 €	133 412.97 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 840 485.44 €</b>	<b>2 727 320.66 €</b>

La diminution des recettes au chapitre 74 est principalement due à la baisse de la DGF. Pour le chapitre 75, il s'agit d'une diminution des revenus des immeubles et des charges locatives.

L'assurance a remboursé 38 000 € pour les agents en maladie (compte 013).

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



Les principales réalisations de l'année 2017, étaient :

- Travaux : mise en esthétique entrée de ville (SYDEEL) : 15 579 €
- Travaux : tour Casino, portes salle polyvalente, plafond salle Casino : 11 275.33 €
- Travaux : réfection voirie, fleurissement, branchements eau potable..... : 91 796.41 €
- Acquisitions : véhicule, aspirateur, mesureur terre, matériel services techniques..... : 13 898.80 €.

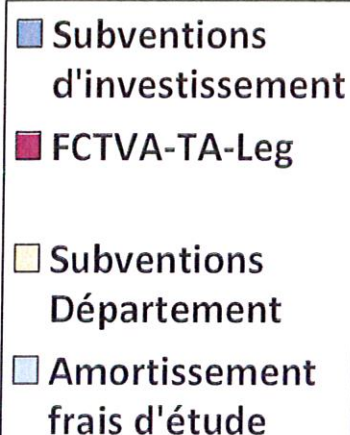
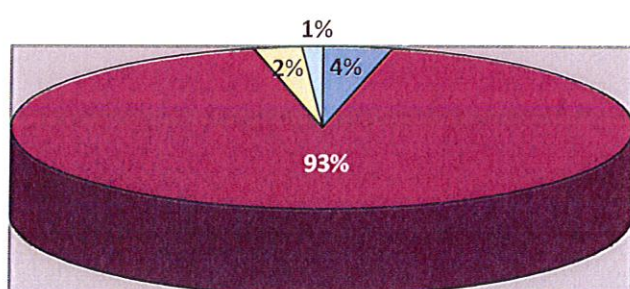
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016	CA 2017
23 Immobilisations en cours	161 007.18 €	103 005.24 €
16 Emprunts	1 309 214.47 €	250 856.39 €
27 Autres immobilisations financières	84.65 €	
192 Cession d'immobilisation		6 908.80 €
040 Travaux en régie	279 968.27 €	133 412.97 €
041 Opérations patrimoniales	19 999.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 770 273.77 €</b>	<b>494 183.40 €</b>

Chapitre 16 : 1 047 908.53 € correspondent à la régularisation d'écritures comptables, suite à une renégociation de plusieurs prêts avec la Banque Populaire.

261 305.94 € correspondent au remboursement du capital 2016.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



---

Les recettes sont constituées par :

- le FCTVA sur les dépenses de 2015 pour 31 753.70 €
- le montant de la taxe d'aménagement pour 72 135.15 €
- les recettes d'amortissement pour 12485.12 €
- Subventions DETR 2012 et 2016 : 12 503.77 €
- Subventions du Département : 22 864.22 € (projets structurants) + 6 980 € (amendes de police) + subventions voirie et patrimoine : 15 564 €
- Leg : 375 868.09 €
- Affectation du résultat 2016 : 446 477.68 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016	CA 2017
13 Subventions d'investissement	68 185.27 €	35 047.77 €
16 Emprunts	1 067 613.84 €	
10 FCTVA – Excédent - Taxe d'aménagement - Leg	902 630.39 €	926 234.62 €
138 Subventions Département	21 098.11 €	22 864.22 €
27 Autres immobilisations financières	6 268.84 €	
040 Amortissements frais d'étude	5 815.28 €	12 485.12 €
041 Opérations patrimoniales	19 999.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 091 610.73 €</b>	<b>996 631.73 €</b>

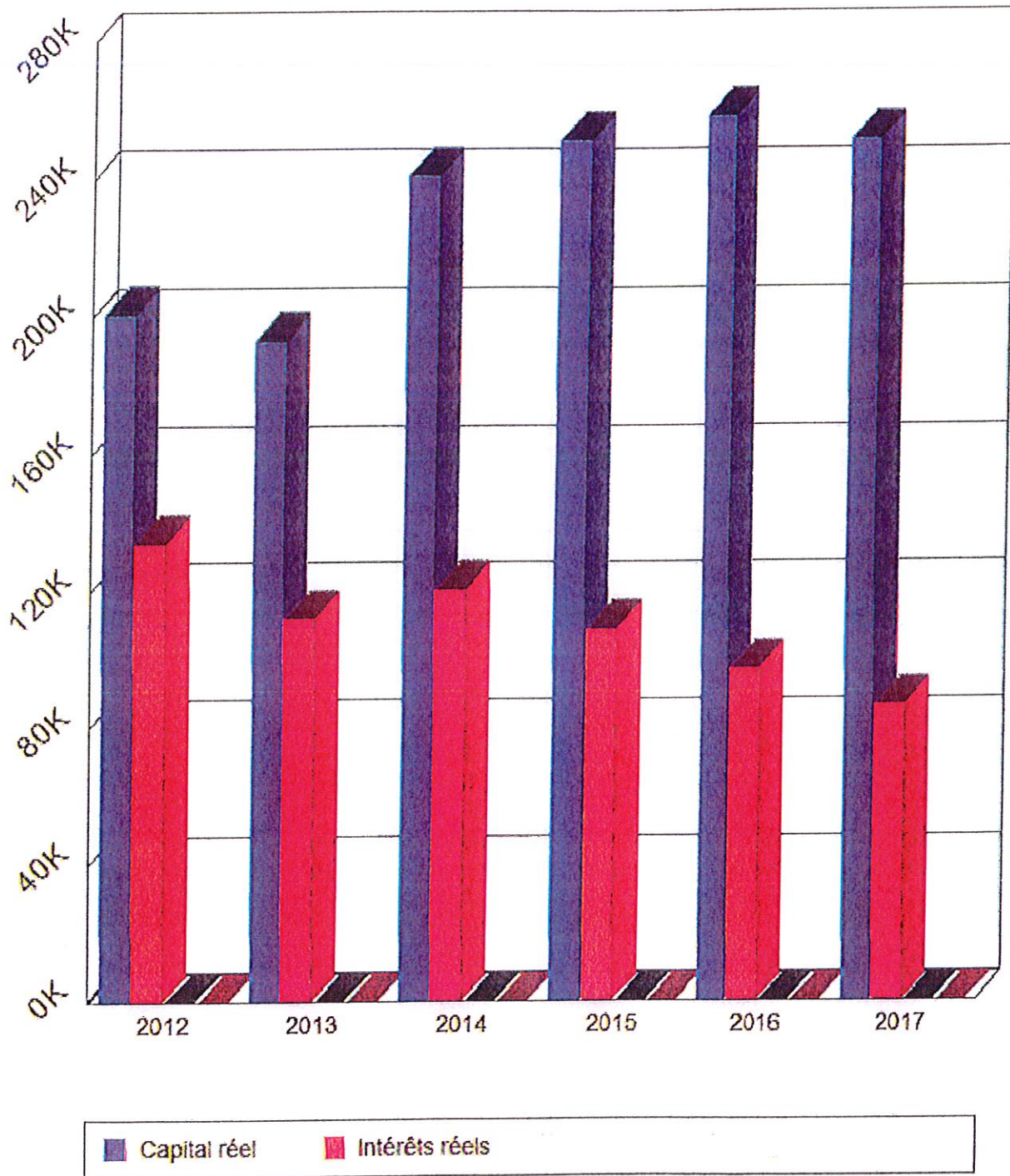
### ➤ Endettement de la Commune :

En 2017, la Commune n'a contracté aucun emprunt.

Deux graphiques, ci-après, représentent l'évolution du :

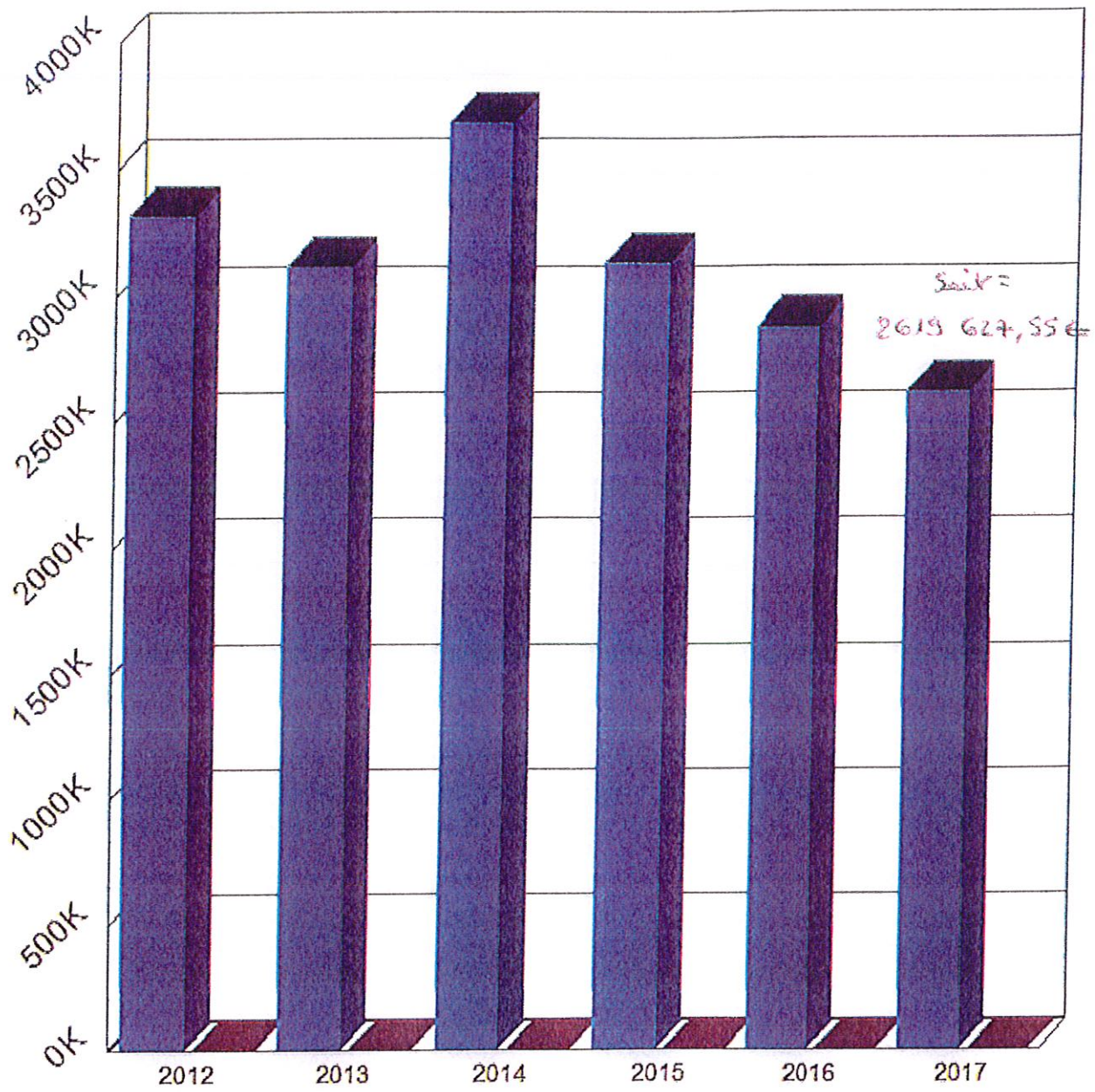
- remboursement capital + intérêts de 2012 à 2017
- capital restant dû de 2012 à 2017.

Diagramme de remboursement





# Capital restant dû



Capital restant dû au  
1er Janvier des  
emprunts réels

➤ **Niveau des taux d'imposition :**

Les taux d'imposition votés par la Commune n'ont pas subi d'augmentation depuis 2011, les taux de 2017 sont les suivants :

Taxes	2011 à 2017
TH	18.82 %
TFB	24.96 %
TFNB	85.78 %

Les produit des impôts (taxe d'habitation et taxes foncières) perçu en 2017 s'élève à :  
1 546 882 €.

➤ **Effectifs de la Commune :**

Les effectifs de la Commune, au 31/12/2017, se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
  - Catégorie A : 2
  - Catégorie B : 3
  - Catégorie C : 28
  
- Agents non titulaires : 6
  - Apprentis : /
  - Emplois aidés CUI-CAE : 2

L'augmentation des charges de personnel, hormis les changements de grades et d'échelons, est due à la mise en place des mesures PPCR, imposées par la réforme territoriale (parcours professionnels, carrières et rémunérations) qui a augmenté les charges patronales.

## BUDGET SPA-HAMMAM

En 2017, le résultat de clôture est excédentaire de : 38 013.56 €.